



Plan stratégique 2014-2019

Septembre 2014

Table des matières

1. Mise en contexte	3
Historique.....	3
2. Étapes du processus d'élaboration	4
Recherche et analyse documentaire	4
Sondage.....	4
Séances publiques d'animation.....	4
Adoption de la planification stratégique 2014-2019.....	5
3. Principaux enjeux et défis	5
Caractère francophone et autonomie	5
Services et infrastructures	5
Recrutement et rétention des élèves.....	6
Identité francophone et engagement	7
4. Ressources financières et humaines limitées	7
5. Cadre stratégique	8
Vision.....	8
Mission.....	8
Valeurs	8
Axes stratégiques	8
6. Axes stratégiques, objectifs, actions et indicateurs de rendement	10
AXE 1 – Caractère francophone et autonomie	10
AXE 2 – Services et infrastructures.....	12
AXE 3 – Recrutement et rétention des élèves	13
AXE 4 – Identité francophone et engagement.....	15

1. Mise en contexte

Au cours de l'année 2013-2014, la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) a entamé un processus d'élaboration de sa planification stratégique 2014-2019 afin de mettre à jour et de poursuivre celle adoptée pour la période 2009-2013. La planification stratégique constitue une feuille de route pour la CSFN et doit s'adapter à l'évolution des besoins et de l'environnement.

Historique

Les francophones du Nunavut ont accès à un service d'enseignement en français depuis plus de 25 années. En février 1985, Dennis Patterson, alors ministre de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest, accorde aux élèves francophones d'Iqaluit une demi-heure par jour d'enseignement en français. Le temps d'enseignement en français augmente graduellement au cours des dix années suivantes de sorte qu'en 1994, un programme de français langue première est offert de la maternelle à la 7^e année à l'école Nakasuk.

Une étape importante est franchie en décembre 2001 avec l'ouverture de l'École des Trois-Soleils (inaugurée en avril 2002), qui compte alors 38 élèves. En 2014, plus de 90 élèves fréquentent cette école, qui peut difficilement en accueillir davantage, faute de ressources et d'espaces. En vertu de la *Loi sur l'éducation* du Nunavut, l'école est un établissement d'enseignement de langue française.

La Commission scolaire francophone du Nunavut est établie en 2004 grâce aux efforts de parents ayants droit, représentés par l'Association francophone du Nunavut (AFN). Un plan d'affaires (2004-2009) est alors adopté. Il définit les orientations et les actions nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion scolaire francophone au Nunavut. En 2009, un plan stratégique (2009-2014) est adopté dans le but de poursuivre les efforts pour offrir aux élèves francophones une éducation de qualité égale ou supérieure à celle offerte aux majorités anglophone et inuit du Nunavut. Le plan stratégique prévoit la consolidation des programmes et des services existants tout en préparant la CSFN à élargir son offre de service à l'ensemble du territoire. Il confirme le mandat de construction identitaire francophone en respectant l'héritage inuit du Nunavut. Enfin, une importance particulière est accordée à l'amélioration des communications, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la CSFN.

Quant au plan stratégique 2014-2019, il traite de la reconnaissance légale du caractère francophone spécifique à la CSFN en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette reconnaissance légale doit se traduire par des actions concrètes de la part des instances gouvernementales. Une insistance est mise sur la nécessité de diversifier les services éducatifs et d'augmenter les infrastructures scolaires pour assurer le recrutement et la rétention des ayants droit. On y parle également de l'engagement des parents à titre de partenaires essentiels à l'épanouissement scolaire de leurs enfants dans un milieu francophone minoritaire et de l'importance de la francisation pour assurer la réussite des élèves et leur intégration à la francophonie.

2. Étapes du processus d'élaboration

Recherche et analyse documentaire

La première étape a consisté à recueillir et à analyser la documentation pertinente. Les documents suivants ont permis de prendre connaissance du cadre juridique et administratif de la CSFN et de l'évolution démographique et sociolinguistique du Nunavut, tout en cernant l'état d'avancement des principaux dossiers de la CSFN depuis la mise en œuvre du dernier plan stratégique :

- *Plan d'action 2009-2013* (CSFN)¹;
- *Plan stratégique 2009-2013* (CSFN)²;
- *Règlement administratif* (CSFN)³;
- *Le projet éducatif* (CNFS / École des Trois-Soleils)⁴;
- *Loi sur l'éducation* du Nunavut (mise à jour le 23 janvier 2014)⁵;
- *Inuit Qaujimagatuqangit : Le cadre d'éducation pour le curriculum du Nunavut* (ministère de l'Éducation du Nunavut)⁶;
- *Le français et la francophonie au Canada* (Statistique Canada)⁷.

Sondage

Un sondage a été effectué en septembre 2013. Les commissaires, les parents, les employés administratifs de la CSFN, le personnel enseignant, le personnel de soutien, les employés du service de garde ainsi que les responsables des organismes francophones et gouvernementaux ont été invités à y répondre. Ce sondage a notamment permis de connaître l'opinion de 35 répondants sur les principaux acquis des dernières années en matière d'éducation en langue française au Nunavut. Les répondants ont aussi exprimé leur point de vue au sujet des défis auxquels est confrontée la CSFN. Des orientations ont également été suggérées.

Séances publiques d'animation

Par la suite, deux séances publiques d'animation ont été organisées, sur la base des informations recueillies lors du sondage. Les personnes sondées ont été invitées à participer à ces séances.

La première séance publique, tenue le 6 octobre 2013, a réuni 18 personnes, et la deuxième, tenue le 24 février 2014, en a regroupé 20. Ces séances ont permis aux participants de réfléchir à la situation de l'éducation en français au Nunavut et d'énoncer la vision, la mission et les valeurs qu'ils désiraient voir la CSFN adopter. Une vision exprime ce que l'organisation souhaite idéalement devenir dans les prochaines années. Une mission décrit le rôle de l'organisation afin que celle-ci puisse réaliser sa vision. Quant aux valeurs, elles constituent les principes fondamentaux qui guident l'organisation dans son fonctionnement et ses actions. Un travail semblable a été effectué avec le personnel de l'École des Trois-Soleils.

¹ Commission scolaire francophone du Nunavut. *Plan d'action 2009-2013*. Iqaluit, octobre 2009, 9 pages.

² Commission scolaire francophone du Nunavut. *Plan stratégique 2009-2013*. Iqaluit, 25 pages.

³ Commission scolaire francophone du Nunavut. *Règlement administratif*. Iqaluit, 6 mars 2006, 12 pages.

⁴ Commission scolaire francophone du Nunavut et École des Trois-Soleils. *Le projet éducatif*. Iqaluit, 14 pages.

⁵ *Loi sur l'éducation*, L.Nun., 2008, c. 15 (CanLII, <https://www.canlii.org/fr/nu/legis/lois/inun-2008-c-15/derniere/inun-2008-c-15.html>).

⁶ Ministère de l'Éducation du Nunavut. *Inuit Qaujimagatuqangit : Le cadre d'éducation pour le curriculum du Nunavut*. Iqaluit, 2007, 59 pages.

⁷ Statistique Canada. *Le français et la francophonie au Canada*. Série Recensement en bref, numéro 1, n° 98-314-X2011003 au catalogue, Ottawa, octobre 2012, 14 pages.

Ces séances ont également permis de cerner les principaux enjeux et défis avec lesquels la CSFN doit composer pour remplir son mandat d'offrir une éducation en langue française au Nunavut. Lors de ces séances, les participants ont été mis à contribution pour l'élaboration et le choix d'orientations et de pistes d'action pour permettre à la CSFN de surmonter ces défis.

Adoption de la planification stratégique 2014-2019

Au cours de plusieurs réunions tenues entre mars et août 2014, les commissaires scolaires ont poursuivi le travail pour finaliser leur planification stratégique. Lors de la rencontre du 16 septembre 2014, les commissaires ont adopté le *Plan stratégique 2014-2019*, qui a été présenté aux membres et aux parents de la CSFN lors de son assemblée générale annuelle, en octobre 2014.

3. Principaux enjeux et défis

Le processus d'élaboration de la planification stratégique 2014-2019 a permis d'identifier les principaux enjeux et défis liés au développement de la CSFN et de l'éducation en langue française au Nunavut.

Caractère francophone et autonomie

Le cadre juridique de la CSFN en matière de gestion scolaire repose sur la *Charte canadienne des droits et libertés* (article 23) et sur la *Loi sur l'éducation* du Nunavut. Des dispositions de la *Charte* reprises dans la *Loi sur l'éducation* du Nunavut garantissent le droit à l'instruction dans la langue de la minorité. Cette reconnaissance juridique constitue le fondement du développement et de l'épanouissement de l'éducation en français au Nunavut.

La CSFN doit être reconnue comme une entité différente des administrations scolaires de district (entités administratives responsables de la gestion des écoles du Nunavut), avec des droits et des devoirs qui lui sont propres. Une plus grande autonomie administrative et décisionnelle, telle qu'énoncée dans les jugements de la Cour suprême, lui permettrait de mieux répondre aux besoins spécifiques de sa clientèle francophone en milieu minoritaire. Il est essentiel que la CSFN obtienne un droit réel de gestion et de contrôle de son système d'éducation ainsi que le soutien financier et administratif approprié dans les domaines ayant des incidences sur l'utilisation de la langue française et l'épanouissement de la culture francophone : programmes d'études, embauche du personnel, dépenses, définition des priorités, soutien aux élèves ayant des besoins particuliers, élections des commissaires, établissement d'enseignement, etc.

Services et infrastructures

La Commission scolaire francophone du Nunavut offre un enseignement de qualité et un encadrement accueillant et sécuritaire aux élèves, de la maternelle (temps plein) à la 12^e année. Les élèves jouissent d'une attention personnelle et individualisée, et participent à des activités éducatives et culturelles variées axées sur le développement identitaire. L'augmentation du nombre d'élèves et des besoins requiert une offre de services plus diversifiés et de nouvelles infrastructures scolaires.

- Depuis 2010, des élèves francophones de 10^e, de 11^e et de 12^e année reçoivent des cours en français. Toutefois, les locaux exigus de l'École des Trois-Soleils ne permettent pas d'offrir ces services dans l'école même. Les élèves du secondaire deuxième cycle occupent un local dans une école anglophone, et ce, au détriment d'un développement optimal de la langue française et de la culture francophone. Ils ne reçoivent actuellement que 40% de leurs cours en français. L'objectif est d'atteindre 100%.
- Des services spécialisés, comme la psychologie scolaire et l'orthophonie, ne sont pas disponibles en français au Nunavut, et la CSFN doit assumer les coûts supplémentaires inhérents à ces services, dont les frais de déplacement très élevés des personnes-ressources.
- La présence d'un centre de la petite enfance à même l'établissement scolaire est une ressource importante qui permet d'assurer la relève, mais les locaux pour ces services sont insuffisants et limitent toute croissance de la clientèle préscolaire.
- L'absence de gymnase se fait cruellement sentir à l'École des Trois-Soleils. Ce service est pourtant essentiel à la santé et au développement de saines habitudes de vie.
- Les programmes utilisés sont désuets et ne sont pas adaptés à la réalité franco-nunavoise. Des efforts soutenus doivent être faits pour l'élaboration ou la mise à jour de programmes d'étude en français adaptés aux besoins de nos élèves.

On le constate facilement, en matière d'infrastructures, les besoins de la CSFN sont grands, et il est urgent de doter l'école de plus d'espaces pour répondre à ces besoins, particulièrement à ceux des élèves du secondaire : classes et laboratoires pour les élèves du secondaire, gymnase pour tous les élèves, locaux plus adéquats pour une meilleure cohabitation avec le centre de la petite enfance, etc.

Recrutement et rétention des élèves

On a constaté au cours des années une croissance du nombre d'enfants de parents ayants droit inscrits à l'École des Trois-Soleils. En 2001, à son ouverture, l'école comptait 38 élèves. En 2014, l'école en accueille près de 90. En raison des espaces qui limitent les services offerts et du nombre restreint de ressources éducatives, particulièrement au secondaire, la rétention constitue un défi majeur. À cette étape cruciale de leur parcours scolaire, des élèves sont attirés vers un milieu leur offrant davantage de services, d'activités et d'occasions de socialiser avec un plus grand nombre de jeunes de leur âge. Ces élèves, pour la plupart issus de couples exogames, quittent prématurément leur parcours scolaire francophone pour s'immerger en milieu majoritaire et deviennent alors vulnérables à l'assimilation.

La *Loi sur l'éducation au Nunavut* a donné à la CSFN le mandat de l'éducation en français sur tout le territoire du Nunavut. Depuis quelques années, la CSFN soutient l'éducation à domicile de quelques familles habitant certains hameaux isolés du Nunavut. Jusqu'à maintenant, faute de ressources humaines et financières, la CSFN n'a pu développer une offre de service plus formelle pour répondre aux besoins des familles isolées, que ce soit par le soutien de l'enseignement à domicile ou des programmes d'éducation à distance. Le développement de tels outils contribuerait au recrutement et à la rétention des élèves francophones, autant d'Iqaluit que d'ailleurs.

Identité francophone et engagement

Le développement de l'éducation en langue française au Nunavut est le fruit de l'engagement de l'ensemble de la communauté. La création de la CSFN s'est inscrite dans la foulée des efforts déployés afin de consolider le système d'éducation en français sur le territoire du Nunavut. Cette fierté du fait français et ce désir de faire grandir la francophonie nunavoise doivent perdurer et se transmettre aux jeunes générations. C'est dans cet esprit que la CSFN encourage et soutient, à la mesure de ses moyens, l'implication des parents dans l'école et dans l'apprentissage de leurs enfants.

La CSFN croit essentiel l'engagement des parents à offrir un espace francophone qui aille au-delà de la salle de classe et de l'école. Le foyer familial de chaque enfant doit également constituer un lieu d'utilisation de la langue française. Cette attente pose de grands défis dans un contexte familial caractérisé de plus en plus par des unions exogames.

L'utilisation de la langue de la majorité (anglais) en situation familiale ou de loisir complexifie le développement des compétences langagières en français. Un appui linguistique doit être offert aux jeunes, dès leur arrivée à l'école et tout au long de leur parcours scolaire, pour consolider leurs acquis ou parfois même pour leur assurer une compétence minimale en français. Des services de francisation et de littératie sont essentiels pour assurer l'atteinte des objectifs scolaires dans toutes les disciplines.

La promotion et la valorisation de la langue française, l'appui aux parents dans leur rôle d'influence pour la construction identitaire de leurs jeunes, l'offre constante ou l'ajout de services de francisation et de littératie sont au cœur de la mission de l'école et de la CSFN.

4. Ressources financières et humaines limitées

La CSFN est assujettie à son environnement externe et fait face à des défis liés à son financement. De plus en plus de besoins légitimes sont exprimés par les parents, les élèves et les enseignants : maternelle financée à temps plein et non à mi-temps, enseignants supplémentaires au secondaire afin d'offrir un plus grand nombre de cours en français aux élèves de 10^e, de 11^e et de 12^e année, personnel professionnel du service éducatif pour la mise à jour des programmes scolaires, éducation à distance, élections scolaires dans l'ensemble du territoire, etc. Le ministère de l'Éducation a certes ajouté des sommes pour divers programmes spécifiques et a accordé des allocations supplémentaires ponctuelles. Toutefois, l'importante augmentation de la clientèle étudiante et des besoins qui en découlent font en sorte que les sommes octroyées sont insuffisantes. Quant à la contribution de Patrimoine canadien, elle n'a pas augmenté depuis 2006. Ceci représente un défi majeur qui oblige la CSFN à revoir ses priorités et à reporter certaines actions jugées essentielles au développement de l'éducation en français au Nunavut.

La CSFN doit bénéficier de financement supplémentaire et du contrôle de ses finances pour être en mesure de poursuivre sa croissance. Sinon cela pourrait compromettre en partie la réalisation des objectifs de ce plan. Il est certain qu'avec un financement supplémentaire, la CSFN répondrait de manière plus adéquate aux besoins exprimés.

5. Cadre stratégique

Le processus de planification stratégique 2014-2019 a permis d'articuler une vision, une mission, des valeurs et des axes stratégiques.

Vision

La CSFN est reconnue pour l'excellence de ses services éducatifs et vise le développement du plein potentiel et la construction de l'identité culturelle franco-nunavoise de chaque élève.

Mission

La CSFN offre un enseignement de qualité aux élèves franco-nunavois qui optimise leur épanouissement et fait d'eux des citoyens engagés.

Valeurs

Les actions et les interventions de la CSFN au cours des prochaines années seront fondées sur les principes suivants :

- Le respect, soit la considération mutuelle;
- La fierté culturelle francophone, soit l'attachement à la culture et à l'identité francophones;
- Le professionnalisme, en d'autres mots l'excellence, la transparence, l'intégrité et la responsabilité;
- L'inclusivité, soit la reconnaissance des besoins diversifiés des élèves, du multiculturalisme et des principes *Inuit Qaujimagatuqangit*;
- L'innovation, qui se traduit par le leadership et la créativité dans les actions.

Axes stratégiques

La CSFN s'est donné quatre axes de travail assortis de buts stratégiques. Ils reposent sur les principaux enjeux et défis de l'organisme et favorisent la poursuite du développement de l'éducation en langue française au Nunavut.

Axe 1 – Caractère francophone et autonomie

But stratégique : *Faire reconnaître le caractère francophone spécifique de la CSFN et obtenir une plus grande autonomie à la CSFN.*

Axe 2 – Services et infrastructures

But stratégique : *Consolider, développer et diversifier les services de la CSFN et les infrastructures scolaires.*

Axe 3 – Recrutement et rétention des élèves

But stratégique : *Augmenter les efforts de recrutement des ayants droit et favoriser la rétention des élèves jusqu'à la 12^e année.*

Axe 4 – Identité francophone et engagement

But stratégique : *Accroître l'engagement des élèves envers la communauté franco-nunavoise et augmenter le niveau des compétences langagières des élèves.*

6. Axes stratégiques, objectifs, actions et indicateurs de rendement

AXE 1 – Caractère francophone et autonomie		
But stratégique : <i>Faire reconnaître le caractère francophone spécifique de la CSFN et obtenir une plus grande autonomie à la CSFN.</i>		
Objectifs	Actions	Indicateurs de rendement
1.1. Autonomie plus grande de la CSFN vis-à-vis des autorités gouvernementales en matière de gestion administrative et financière (par une augmentation des ressources humaines et financières).	<p>1.1.1 Participer aux consultations du ministère de l'Éducation sur la <i>Loi sur l'éducation</i>, ses règlements et autres documents, et s'assurer que le mandat et les rôles de la CSFN sont respectés;</p> <p>1.1.2 Utiliser le français comme langue de communication avec les ministères et s'assurer que cela se fasse dans des délais raisonnables;</p> <p>1.1.3 Utiliser, aux moments opportuns, le pouvoir d'influence de la communauté francophone pour faire valoir les besoins des élèves et les demandes de la CSFN;</p> <p>1.1.4 Participer activement aux rencontres de la Coalition, qui regroupe les administrations scolaires de district (ASD) et la CSFN;</p> <p>1.1.5 Tenir des états généraux sur l'éducation en français au Nunavut afin de mobiliser la communauté francophone qui se préoccupe de ce sujet;</p> <p>1.1.6 Former une table de concertation pour la préparation des états généraux sur l'éducation en français au Nunavut;</p> <p>1.1.7 Chaque année, allouer des fonds au soutien juridique relié à l'ajout de ressources humaines et financières, condition essentielle pour une gestion plus autonome (ajout d'un surintendant et de personnel éducatif, voir 1.2.1, 1.2.2 et 1.2.3);</p> <p>1.1.8 Mieux comprendre la répartition des fonds provenant de Patrimoine canadien;</p> <p>1.1.9 Poursuivre la collaboration avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF);</p> <p>1.1.10 Faire une demande à la FNCSF afin qu'elle négocie le versement direct des contributions de Patrimoine canadien</p>	<p>Liste des dossiers ou des sujets pour lesquels la CSFN souhaite une plus grande autonomie</p> <p>Taux de satisfaction de la CSFN</p> <p>Financement octroyé à la CSFN</p> <p>Nombre de membres du personnel affectés à la CSFN</p>

AXE 1 – Caractère francophone et autonomie

But stratégique : *Faire reconnaître le caractère francophone spécifique de la CSFN et obtenir une plus grande autonomie à la CSFN.*

Objectifs	Actions	Indicateurs de rendement
	<p>aux conseils scolaires, sans passer par l'intermédiaire des divers ministères de l'Éducation;</p> <p>1.1.11 Tenir des élections scolaires sur tout le territoire du Nunavut et obtenir un financement adéquat.</p> <p>1.1.12 Obtenir une gestion autonome des communications informatiques.</p>	
<p>1.2. Autonomie plus grande de la CSFN vis-à-vis les autorités gouvernementales en matière de services éducatifs (par une augmentation des ressources humaines et financières).</p>	<p>1.2.1. Augmenter, à l'aide de financement supplémentaire, le soutien de services professionnels (psychologie scolaire, ergothérapie, orthophonie, spécialiste en orientation) en fonction des besoins identifiés dans les plans d'intervention individualisée;</p> <p>1.2.2. Faire reconnaître les élèves de maternelle comme des élèves à temps plein (ils fréquentent l'école à temps plein, mais ne sont reconnus qu'à mi-temps pour le financement);</p> <p>1.2.3. Obtenir un deuxième poste d'enseignant pour le secondaire deuxième cycle afin d'augmenter le nombre de cours offerts en français;</p> <p>1.2.4. Faire reconnaître par le ministère de l'Éducation un diplôme d'études secondaires émis par le Ministère et portant la mention « Programme francophone »;</p> <p>1.2.5. Revoir le rôle de la conseillère spécialiste des programmes en français au sein de la CSFN, et utiliser les services de cette personnes pour répondre aux besoins des élèves, voir au développement des programmes d'études, etc.</p>	<p>Liste des dossiers ou des sujets pour lesquels la CSFN souhaite une plus grande autonomie</p> <p>Financement des élèves de maternelle et du soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers</p> <p>Nombre d'enseignants affectés au secondaire deuxième cycle</p> <p>Taux de satisfaction de la CSFN</p>

AXE 2 – Services et infrastructures

But stratégique : *Consolider, développer et diversifier les services de la CSFN et les infrastructures scolaires.*

Objectifs	Actions	Indicateurs de rendement
<p>2.1. Consolidation, développement et diversification des services de la CSFN.</p>	<p>2.1.1. Développer des modalités pour soutenir et encadrer l'enseignement à domicile;</p> <p>2.1.2. Offrir des services d'éducation à distance, et se doter des infrastructures (technologies de l'information et des communications, techniques et méthodes) et des ressources humaines nécessaires;</p> <p>2.1.3. S'associer à l'initiative « Redéfinition du curriculum » de l'Alberta ;</p> <p>2.1.4. Intégrer des éléments de la culture francophone et inuit dans chacun des programmes de la maternelle à la 12^e année;</p> <p>2.1.5. Offrir un programme sur la langue et la culture inuit;</p> <p>2.1.6. Choisir avec les enseignants des épreuves en lecture, en écriture, en communication orale et en mathématique afin de valider leurs attentes et de s'assurer d'une juste progression des apprentissages d'un niveau à l'autre;</p> <p>2.1.7. Identifier les besoins de formation professionnelle en concertation avec le personnel et préparer annuellement un plan de formation;</p> <p>2.1.8. S'assurer de la mise à jour du parc informatique de l'école.</p>	<p>Nombre de services offerts</p> <p>Taux de satisfaction concernant les services offerts</p>
<p>2.2. Infrastructures scolaires et administratives plus appropriées pour les élèves et le personnel.</p>	<p>2.2.1. Participer à la phase de préplanification du projet d'agrandissement de l'école et poursuivre les démarches en vue de la réalisation de l'agrandissement;</p> <p>2.2.2. Obtenir le soutien du ministère de l'Éducation pour pallier l'absence de gymnase à l'École des Trois-Soleils (entente avec les autres écoles, transport, etc.);</p> <p>2.2.3. Recueillir des données statistiques sur la clientèle étudiante francophone, les arrivées et les départs des familles, le personnel de la CSFN, etc. au moyen de divers outils et du système Maplewood;</p> <p>2.2.4. Appuyer le CPE dans ses démarches pour l'obtention de locaux adaptés à ses besoins.</p>	<p>Infrastructures additionnelles</p> <p>Taux de satisfaction concernant les infrastructures additionnelles</p>

AXE 3 – Recrutement et rétention des élèves

But stratégique : *Augmenter les efforts de recrutement des ayants droit et favoriser la rétention des élèves jusqu'à la 12^e année.*

Objectifs	Actions	Indicateurs de rendement
3.1. Augmentation des inscriptions au programme de français langue première, à Iqaluit et dans les autres communautés du Nunavut.	<p>3.1.1. Accroître la visibilité de la CSFN :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Devenir membre d'associations telles que la Chambre de commerce, le Club Rotary, etc.;▪ Faire des représentations au Symposium des mines;▪ Distribuer de l'information concernant l'éducation en français, langue de la minorité au Nunavut (auprès des administrations scolaires de district, des compagnies minières, etc.)▪ Utiliser les services de Carrefour Nunavut pour contacter les francophones à l'extérieur d'Iqaluit;▪ Chercher à nouer des partenariats avec des entreprises privées et à obtenir un soutien financier auprès de fondations existantes;▪ Etc.; <p>3.1.2. Promouvoir le système scolaire francophone du Nunavut et ses services :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ S'assurer que les sites internet de la CSFN et de l'école sont référencés sur les sites du gouvernement du Nunavut, de la ville d'Iqaluit et autres;▪ Rédiger et distribuer des dépliants d'information sur l'éducation en français langue première au Nunavut (centres d'information touristique, centres d'emplois, Carrefour Nunavut, babillards, etc.);▪ Assurer une représentation de la CSFN dans les événements majeurs qui ont lieu à Iqaluit;▪ Utiliser les panneaux publicitaires de l'aréna, les documents touristiques de la ville d'Iqaluit et du Nunavut, le Nunavoix et la radio francophone pour faire connaître la CSFN et ses services;	Nombre d'inscriptions d'élèves

AXE 3 – Recrutement et rétention des élèves

But stratégique : Augmenter les efforts de recrutement des ayants droit et favoriser la rétention des élèves jusqu'à la 12^e année.

Objectifs	Actions	Indicateurs de rendement
	<p>3.1.3. Répondre aux demandes des élèves des régions situées à l'extérieur d'Iqaluit qui désirent une éducation en français par :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Des cours à distance;▪ Des cours par correspondance;▪ Du soutien à l'enseignement à domicile;▪ L'établissement d'une classe ou d'un service dans l'école locale; <p>3.1.4. Recueillir des données concernant les demandes pour une éducation en français adressées au CPE, au ministère de l'Éducation, au BESF, aux directions exécutives des ASD et aux directions d'écoles de l'ensemble du Nunavut;</p> <p>3.1.5. Fournir au BESF, aux directions exécutives et aux directions d'école de l'ensemble du Nunavut un dépliant d'information à remettre aux parents intéressés par une éducation francophone à Iqaluit et sur l'ensemble du territoire, incluant les services offerts par le centre de la petite enfance.</p>	
3.2. Rétention d'un plus grand nombre d'élèves jusqu'à la fin de leur parcours scolaire (12 ^e année).	<p>3.2.1. Augmenter le pourcentage de cours offerts en français aux élèves du secondaire deuxième cycle;</p> <p>3.2.2. Développer un volet professionnel aux niveaux secondaire (4^e et 5^e secondaire) et collégial;</p> <p>3.2.3. Informer les parents du fonctionnement de l'école et du contenu des programmes (par exemple : dépliant d'information, journée portes ouvertes, Info-parhélie, agenda scolaire, site Internet, etc.);</p> <p>3.2.4. Maintenir le service de garde.</p>	Taux de rétention des élèves

AXE 4 – Identité francophone et engagement

But stratégique : *Accroître l'engagement des élèves envers la communauté franco-nunavoise et augmenter le niveau des compétences langagières des élèves.*

Objectifs	Actions	Indicateurs de rendement
<p>4.1. Augmentation de l'engagement des élèves et de leurs parents envers la communauté scolaire francophone.</p>	<p>4.1.1. Conscientiser les parents à l'importance d'utiliser le français comme langue de communication à l'école et à la maison (par exemple, articles mensuels dans l'Info-parhélie, dans le Nunavoix, etc.);</p> <p>4.1.2. Offrir aux parents des outils pour leur permettre de soutenir les interventions de l'école dans la francisation de leur enfant;</p> <p>4.1.3. Poursuivre l'organisation de la Journée des métiers en collaboration avec les parents et la communauté;</p> <p>4.1.4. Inviter les parents et la communauté francophone à participer à des activités scolaires et parascolaires et à collaborer à leur organisation, au besoin;</p> <p>4.1.5. Célébrer notre appartenance à la francophonie lors d'occasions spéciales telle que la Semaine nationale de la francophonie;</p> <p>4.1.6. Reconnaître et valoriser la contribution des parents dans le système scolaire;</p> <p>4.1.7. Collaborer avec Carrefour Nunavut pour l'accueil des nouveaux francophones.</p>	<p>Nombre d'initiatives favorisant l'engagement des élèves et de leurs parents</p> <p>Taux de satisfaction des élèves et de leurs parents</p>
<p>4.2. Augmentation du niveau des compétences langagières des élèves en français.</p>	<p>4.2.1. Maintenir un programme de francisation pour les élèves de l'école;</p> <p>4.2.2. Évaluer et adapter le programme de littératie actuel pour mieux répondre aux besoins des élèves;</p> <p>4.2.3. Soutenir le programme de littératie de la 1^{re} à la 12^e année à l'aide de ressources pédagogiques appropriées;</p> <p>4.2.4. Poursuivre les démarches auprès du ministère de l'Éducation afin d'offrir un programme de prématernelle (4 ans) à l'École des Trois-Soleils;</p> <p>4.2.5. Encourager la tenue de nombreuses activités orales (théâtre, improvisation, concours d'art oratoire, chant, échanges culturels, etc.) qui favorisent l'utilisation de la langue française;</p> <p>4.2.6. Maintenir l'offre du camp de la prérentrée.</p>	<p>Niveau des compétences langagières des élèves</p>

AXE 4 – Identité francophone et engagement

But stratégique : *Accroître l'engagement des élèves envers la communauté franco-nunavoise et augmenter le niveau des compétences langagières des élèves.*

Objectifs	Actions	Indicateurs de rendement
4.3. Soutien à la construction de l'identité franco-nunavoise des élèves.	4.3.1. S'assurer que des activités de construction identitaire sont intégrées à la programmation scolaire de la maternelle à la 12 ^e année; 4.3.2. Soutenir le personnel de l'école dans l'organisation ou la participation des élèves aux activités culturelles, sociales et sportives en lien avec les cultures francophone et inuit; 4.3.3. Encourager la participation des élèves de l'école à des événements francophones à l'échelle locale et nationale (Fédération de la jeunesse canadienne-française, Jeux de la francophonie canadienne, etc.); 4.3.4. Maintenir les heures d'ouverture de la bibliothèque et publiciser l'offre de ressources pour les adolescents et les adultes.	Nombre d'initiatives favorisant l'engagement des élèves et de leurs parents